



FORMATIONS SYNDICALES FICHE D'INSCRIPTION 13 AU 15 NOVEMBRE 2026

N.B. : VOUS FAITES VOTRE CHOIX DE COURS SOIT EN INSCRIVANT UN "X" DANS LA CASE DU COURS CHOISI, SOIT EN INDIQUANT VOTRE ORDRE DE PRÉFÉRENCE < ① ② > SI VOUS CHOISISSEZ PLUS D'UN COURS.

- ☐ INITIATION À LA VIE SYNDICALE
☐ DÉLÉGUÉ/DÉLÉGUÉE DE BASE

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____ VILLE : _____

CODE POSTAL : _____ ☐ COURRIEL : _____

☎ DOMICILE : (____) _____ ☎ TRAVAIL : (____) _____ ☎ CELL : (____) _____

❖ JE PRÉFÈRE ÊTRE CONTACTÉ(E) PAR : TÉLÉPHONE ☐ COURRIEL ☐

NO IDENTIFICATION EMPLOYEUR : _____ DATE D'ENTRÉE AUX POSTES _____

CLASSIFICATION : _____ ☐ TEMPS-PLEIN ☐ TEMPS-PARTIEL ☐ TEMPORAIRE

LIEU DE TRAVAIL : _____ SECTION DE TRAVAIL : _____

HORAIRE DE TRAVAIL : DE _____ À _____ FONCTION SYNDICALE : _____

SOUFFREZ-VOUS D'ALLERGIES ALIMENTAIRES? OUI _____ NON _____ SI OUI LESQUELLES : _____

CONDITIONS MÉDICALES PARTICULIÈRES? OUI _____ NON _____ PRÉCISEZ : _____

PERSONNE À REJOINDRE EN CAS D'URGENCE : NOM : _____ NUMÉRO : _____

■■■■■ ÊTES-VOUS PRÉSENTEMENT EN CONGÉ, EN PAICD, CNESST OU ABSENT(E) DU TRAVAIL ? OUI _____ NON _____

LES SESSIONS DÉBUTERONT À 09h00 LE VENDREDI ET SE TERMINERONT LE DIMANCHE À 17h00

➤ J'ARRIVERAI JEUDI POUR LE SOUPER _____ EN SOIRÉE _____ HEURE _____

➤ J'ARRIVERAI VENDREDI MATIN AVANT 9H00 _____

➤ JE DÉSIRE PARTAGER MA CHAMBRE OUI _____ NON _____

SI OUI, AVEC _____

JE SERAI ACCOMPAGNÉ(E) DE MA CONJOINTE OU DE MON CONJOINT OUI _____ NON _____

JE SERAI ACCOMPAGNÉ(E) DE MON OU MES ENFANTS OUI _____ NON _____

--- S.V.P. bien vouloir indiquer le nombre et l'âge _____

QUEL EST VOTRE HORAIRE DE TRAVAIL : Dimanche ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Samedi ☐

➤ J'AI BESOIN D'UN CONGÉ AVEC PAIE (une journée) POUR AFFAIRES SYNDICALES :

OUI ☐ NON ☐ DATE _____ 2026 HEURE : DE _____ À _____

LA DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION EST LE 14 OCTOBRE 2026, AVANT 16H00. VOTRE COPIE D'INSCRIPTION DEVRA ÊTRE EXPÉDIÉE (**ET REÇUE**) À LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL, AU 565, BOULEVARD CRÉMAZIE EST, BUREAU 3100, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 2V6 (seules les inscriptions des membres en règle seront prises en considération).

❖ **AUCUNS FRAIS D'HÉBERGEMENT POUR LES CONJOINTS OU CONJOINTES AINSI QUE POUR LES ENFANTS, CEPENDANT LES REPAS ET AUTRES FRAIS, SERONT À VOTRE CHARGE.**



Hôtel Estrimont
44, AVENUE DE L'AUBERGE
ORFORD (QUÉBEC) J1X 6J3

VERSO

DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉDUCATION DU STTP, ENVIRON 40 MEMBRES DE LA RÉGION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN POURRONT PARTICIPER À UNE SESSION À L'INTÉRIEUR DES DEUX (2) OPTIONS SUIVANTES :

1. INITIATION À LA VIE SYNDICALE

Cette session est offerte à tous les membres des unités urbaine et suburbaine n'ayant jamais participé à celle-ci ou à un cours avancé de délégué(e).

LES OBJECTIFS SONT :

- ❖ Donner aux membres les notions de base afin qu'ils ou qu'elles soient en mesure de comprendre et d'expliquer le rôle du Syndicat, ainsi que les principaux mécanismes qui en font un appareil extrêmement efficace et profitable pour tous les membres.

2. DÉLÉGUÉ(E) DE BASE

Cette session est offerte prioritairement aux nouveaux délégué(e)s et aux nouveaux délégué(e)s substitués des unités urbaine, rurale et suburbaine ainsi qu'à tous ceux et celles qui aspirent à le devenir.

LES OBJECTIFS SONT :

- ❖ Permettre aux participantes et participants de se familiariser avec la convention collective, et ce, tout en améliorant leur qualité de communicateur ou communicatrice.

COMMENT PARTICIPER

VOS DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SYNDICAUX AURONT EN LEUR POSSESSION DES FICHES D'INSCRIPTION, QUE VOUS DEVREZ COMPLÉTER ET RETOURNER À LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL.

LE SYNDICAT DÉFRAIE, POUR LES PARTICIPANTES / PARTICIPANTS, LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, LES REPAS, LES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS AINSI QUE LE TRANSPORT.

N.B. : LES MEMBRES PARTICIPANT À CETTE SESSION DE FORMATION ONT LE DROIT PRÉVU DANS NOS STATUTS, CLAUSE 7.63, À UN REMBOURSEMENT MAXIMAL DE 100\$ PAR FAMILLE, PAR JOUR, POUR LES FRAIS DE GARDIENNAGE ET DE 115\$ POUR LES SOINS AUX AÎNÉS, ENFANTS OU DES PERSONNES À CHARGE AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX, PAR FAMILLE, PAR JOUR POUR LA GARDE HORS DES LIEUX.

Solidarité,

Sophie Grenier
Permanente syndicale régionale suppléante
STTP - Région du Montréal métropolitain
SG/nf sepb-225

